

Sud Retz Atlantique

La scierie mobile, une solution pour valoriser le bois local

Depuis plus d'un an, les tensions sur le marché du bois ne cessent de se renforcer. La cause ? Les ravages d'une crise sanitaire forestière sur l'épicéa, une essence utilisée dans le bois d'œuvre, ainsi qu'une demande pour le bois construction en constante augmentation à l'échelle mondiale couplée à une pénurie de certains matériaux liée à la crise sanitaire.

Il devient donc essentiel de chercher des moyens de valoriser à nouveau les bois de notre territoire et de préparer nos forêts à la demande, pour ne jamais prélever plus, que ce qu'elles peuvent renouveler.

La forêt et le bois exigent des temps longs. Une forêt gérée durablement peut mettre de 60 à plus de 200 ans pour produire du bois d'œuvre. Le bois, quant à lui, met de 2 à 5 ans et plus pour sécher naturellement selon les essences et les épaisseurs. Pour les propriétaires forestiers ou les artisans se sont, par conséquent, des investissements et une réflexion sur le long terme. De plus, les forestiers de notre territoire possèdent des surfaces parfois insuffisantes pour intéresser des scieries fixes ou des exploitants forestiers. Il n'y a donc pas toujours de valorisation à la hauteur de la qualité des bois ou de l'investissement qu'a représenté la gestion de ces forêts.

Ainsi, l'ouverture récente d'une scierie mobile sur la commune de Legé est une grande avancée dans le renforcement d'une filière bois locale déjà présente sur le territoire grâce à des entreprises motrices.

Le principe ? Les propriétaires, n'ayant pas assez de bois à scier pour remplir un grumier, peuvent faire venir la scierie mobile qui débitera sur place l'ensemble du bois. Il leur sera ensuite possible de l'utiliser à titre personnel, de le vendre à des particuliers ou pourquoi pas à des artisans. Les Amis de Fréigné ont illustré le circuit court dans le bois local, lors de la restauration de la croix du calvaire de Fréigné (cf photo). En effet, l'association a utilisé du chêne provenant de la forêt de Touvois. Le sciage a été exécuté par la scierie mobile de Jean Philippe Prévost et Yannick Allanot de Legé. Quant à l'usinage et la finition, ils ont été réalisés par les charpentiers du Bord de Logne, de Legé.

Info pratique : Retrouver l'annuaire des professionnels de la forêt et les scieries mobiles du territoire sur le site : <https://bretagne-paysdelaloire.cnpf.fr/gestion-durable-des-forets/la-mise-en-oeuvre/qui-s-adresser>

Contact presse

Juliette Desprez - Chargée de mission Charte forestière
jdesprez@ccsudretzatlantique.fr - 07 64 81 53 20